

LA GESTION PRATIQUE DES SITES DE DEPOTAGE :

Réunion d'Echange

Compte-rendu N°23 Réunion du 7 septembre 2006 Aix les bains (73)

Présents:

Laëtitia BACOT, GRAIE - Vincent BOUVARD, Conseil Général de l'Isère - Elodie BRELOT, GRAIE - Jean-Pierre CANLER, Cemagref - Manuel DAHINDEN, Chambéry Métropole - Thierry DELGOVE, Chambéry Métropole - Christian DUPLAN, 2.C.2.A. - Station d'épuration Ocybelle - Christian FUMEY, A2CRD - Daniel GROULT, SIVU Megève / Praz sur Arly - Jean MOUNIER, Syndicat du Bourdary - William PERRIER, SILA - Syndicat Mixte du Lac d'Annecy - Christine RADIX, Conseil Général du Rhône - François RICHARD, SAUR France - Raphaël ROYER, Syndicat Intercommunal de Bellecombe - Lucile SILLITTI, Grenoble Alpes Métropole - Stéphane TURCAT, C.C.du Lac du Bourget - Pascal VIGNAND, Conseil Général de Haute Savoie - François VIRLOGET, Lyonnaise des eaux - S.D.E.I.

Ordre du jour :

- Actualité du réseau – tour de table

 L'étape prétraitement : Etude des déchets produits et des performances de systèmes de prétraitements compacts

Stéphane TURCAT, responsable de la station d'épuration de Aix les Bain accueille les participants et présente rapidement la station d'épuration.

Cette station d'épuration de 75 000 Equivalents Habitant, mise en service en 1998, est de type biologique avec une filière physico-chimique pour le temps de pluie. Elle dispose d'un site de dépotage permettant l'accueil et le prétraitement des matières de vidange.

Cette station a également pour caractéristiques d'être entièrement enterrée et désodorisée.

La conception externe de la station a été volontairement fondue dans le paysage et la station a ainsi été bâtie sur plusieurs niveaux souterrains.

1. Informations diverses, tour de table

Chambéry métropole (73):

<u>Les MDV</u>: un spanc a été créé fin 2005 ; le service propose une prise en charge de l'entretien ce qui devrait encore augmenter les volumes de matières de vidange reçus sur la step.

La station a actuellement des problèmes de remplissage des bordereaux avec l'un des vidangeurs (bordereaux fictifs). Pour l'instant Chambéry métropole a porté plainte mais n'a pas interdit l'accés à la step pour ce vidangeur.

<u>Les graisses</u> : 3000 tonnes de graisses reçues par an. Mise en service d'un épaississement des graisses, avec une benne adaptée pour traiter 1000 tonnes (forte exigence de maintenance et d'entretien) et valorisation thermique de 30 à 40t/ mois (traitement effectué par les établissements Point à Viriat).

Les sables : les sables produits sont très organiques et sont éliminés en CT de classe 2.

Grenoble - La Metro (38):

Depuis février 2006, un dispositif d'injection des matières de vidange avec trommel a été installé sur le site de la station d'épuration. Un bordereau de suivi a été mis en place, avec prise d'échantillon et

mesures de MES/DCO. Le règlement de réception des sous-produits sur la step sera elaborer fin septembre 2006.

Le gisement évalué de MDV est de 300 m³/mois, la STEP reçois actuellement en moyenne 250 m³/mois.

Conseil Général de l'Isère (38) : le plan départemental d'élimination des déchets est une compétence du département, celui-ci intégrera les boues et matières de vidanges.

Le problème des matières de vidanges est important sur le département, certaines STEP acceptent des matières de vidanges et dépassent ainsi leur charge nominale, elles ferment donc de plus en plus leur site au dépotage de matière de vidange.

Des travaux sont en projet, notamment la création d'un site de dépotage sur la STEP de Bourgoing (STEP en cour de définition). Ce site serait une alternative au dépotage sur Pierre Bénite.

Syndicat de Bellecombe (74) : Projet de doublement de la station car la construction d'un hôpital de 400 lits sur le syndicat (Ao lancé le 6 septembre 2006). Projet également de construction, d'une deuxième serre pour le séchage des boues.

La station recoit actuellement environ 15m³/jour de mdv qui sont injectées en tête de station.

Syndicat du Bourdary – Aubenas (07): Avec la création d'un nouveau contrat de rivière sur le territoire du syndicat , les petites step voisines d'Aubenas envisagent de dépoter leurs matières de vidanges sur aubenas.

Ceci supposerait pour la step une augmentation de la taille des clarificateurs et de doper le système à l'oxygène pure.

Conseil Général du Rhône (69):

Une personne vient d'être recrutée au sein du conseil général pour s'occuper du d'élimination des déchets et de la concertation autour du sujet des matières de vidange.

Le SATAA (service d'assistance technique à l'assainissement autonome) du Rhône travaille parallèlement à la mise en place d'une charte avec les vidangeurs (création d'un groupe de travail).

Haute Savoie (74): Un plan départemental d'élimination des matières de vidanges est en cours de réalisation au Département (phase état des lieux). Pour asseoir une première répartition géographique, les exploitants du territoire ont été interrogés par le SATESE sur les quantités de matières de curages. Le SATAA (74) travaille parallèlement à l'harmonisation des pratiques de collecte et de traitement des matières de vidanges.

SYSEG – Givors (69): le traitement des matière de vidange étant de la compétence du syndicat, les élus souhaitent que la station accueille ces matières de vidange.

L'exploitant de la station lance actuellement des tests pour voir si l'acceptation de matière de vidange est compatible avec le traitement biologique car la station n'a pas été conçue dans cette optique.

Le conseil général du Rhône projette de soutenir l'aménagement du site de dépotage sur la station si nécessaire.

SIVU Megève / Praz sur Arly (74): des travaux d'aménagement de la station vont être réalisés afin d'optimiser la réception des matières de vidange (modification de l'introduction: dilacérateur + injection régulée).

Des travaux pour la réception des sables sur la station dépuration sont également en projet. Réception effective des sables prévus pour 2007.

SILA – Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (74): Un lavage plus poussé des sables et produits de curages est actuellement à l'étude sur la station afin de valoriser le sable produit.

Région SUD/EST : François Richard SAUR SUD/EST souligne que sur son territoire concernant la réception des matières de vidange, les problèmes sont surtout des problèmes de maintenance et d'entretien. En effet beaucoup de station ont été équipée et ont des problème d'utilisation, et d'entretient qui crée des dysfonctionnement sur la filière. D'où la nécessité de concevoir ces ouvrages en amont de la filière.

2. L'étape prétraitement : Etude des déchets produits et des performances de systèmes de prétraitements compacts

Jean-Pierre CANLER, CEMAGREF

Jean-Pierre CANLER présente au réseau le résultat de deux études :

- Étude des performances des systèmes de prétraitements compacts des eaux usées urbaines qui a fait l'objet du document technique FNDAE N°28 (http://www.eau.fnadae.fr)
- Étude des déchets issus des prétraitements des stations d'épuration (Eaux Résiduaires Urbaines) Etude SNITER en cours (article à paraître dans le revue TSM)
 L'objectif de cette enquête est de mieux apprécier les quantités réelles collectées sur une station d'épuration en vue d'aboutir à des ratios de référence par équivalent habitant pour l'ensemble de la profession. En effet une meilleure estimation des quantités de déchets évacués permettrait un meilleur dimensionnement des éléments de transport, de stockage et d'élimination de ces déchets.

L'étude SNITER étant en cours de réalisation, Jean-pierre CANLER précise qu'il est actuellement à la recherche de quelques sites de dépotage disposant de système de pesée afin d'obtenir des données complémentaires concernant la quantité de refus par temps sec et par temps de pluies. Les membres du réseau intéressés par ce suivi sont invité à ce manifester auprès de Jean-pierre CANLER (canler@lyon.cemagref.fr).

3. Guide de la réception et la valorisation des sous-produits de l'assainissement

Après discussion avec le réseau, afin de poursuivre le travail sur le guide, il a été décider que le graie effectuerait un premier lissage du document avec les parties complétées pour la prochaine réunion.

Puis que la partie relative à l'accueil des sous-produits (astuces, recommandations, ce qu'il faut faire et ne pas faire) serait retravaillée à l'occasion de la réunion du 6 février 2006 La prochaine réunion sera également l'occasion de réfléchir aux développements nécessaires des autres parties notamment celle sur le traitement des matières de vidange, pour une rédaction équivalente à celle qui a été validée sur le traitement des graisses.

4. Prochaine réunion

Mardi 6 février de 10h00 à 17h30 (accueil à partir de 9h30) – FONTANIL CORNILLON (38)